Bronchiolite : la kinésithérapie n’est plus recommandée chez les nourrissons

Abderrahim DERRAJI - 2019-11-14 16:30:52 - Vu sur pharmacie.ma

Selon les recommandations mises en ligne aujourd’hui par la Haute Autorité de santé (HAS), le recours à la kinésithérapie n'est plus recommandé pour aider les nourrissons à mieux respirer en évacuant les sécrétions qui les gênent . Le recours à la kinésithérapie ne figurait pas non plus dans les recommandations publiées par la HAS en 2000, ce qui n'a pas empêché une prescription massive de celle-ci. En cas de bronchiolite, la HAS recommande de pratiquer un lavage régulier du nez à l'aide de sérum physiologique tout en surveillant des éventuels signes d’aggravation.

Par ailleurs, elle déconseille le recours systématique aux bronchodilatateurs, comme le salbutamol (Ventoline et génériques), ni aux corticoïdes, ni même aux antibiotiques. Ces traitements sont réservés aux rares cas de surinfection bactérienne. En France, on compte 480 000 cas de bronchiolite par an. Les formes légères ne nécessitent pas d’hospitalisation, les formes modérées doivent être étudiées au cas par cas. Quant aux formes graves, elles sont dirigées automatiquement vers l’hôpital. D’après la HAS 2 % à 3 % des nourrissons de moins de 1 an sont hospitalisés pour une bronchiolite chaque année.